

N° FACTURE 0/0(135)0016/015795② (016-214913) 135/309  
 METRO France PAGE : 1/1  
 ①⑯ METRO LA CHAPELLE  
 55 TER RUE DE LA CHAPELLE ② Date facture : 15-05-2023 21:33  
 Z. A. du Petit Nanterre 75018 PARIS 18 Date d'impression : 15-05-2023 21:34  
 F-92024 Nanterre Cedex TEL.:08 25 09 09 09 FAX:01 53 09 15 27  
 S. A. S. capital:45 750 000 EUR N. I. C :FR52399315613  
 R. C. Nanterre B 399 315 613 SIRET:399 315 613 01 236 - APE:4690Z  
 SIRET:399 315 613 - APE:4639B Numéro Agrément Sanitaire :FR 75.118.006 CE  
 N° T. V. A. intra comm : FR52399315613 DSAC DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE  
 ICS FR17 7777 452 888 N° Accises :FR 018 002 G 7379  
 INT :323 0004-2018

④L INCONTOURNABLE N° Client :135 00000038 01 4 SC  
 MASSA L INCONTOURNABLE  
 1, RUE HERMANN LACHAPELLE  
 75018 PARIS  
 FRA

MM EAN	Numéro article de l'article	Désignation ⑧	Régie	Vol %	VAP unit.L.	Poids ou ⑩ VE unit.L.	Prix unitaire	Qté Colisage	Montant TVA	Promo	Extr.
--------	-----------------------------	---------------	-------	-------	-------------	-----------------------	---------------	--------------	-------------	-------	-------

3430430008012	2966034	SIRENE GISCOEURS 17 MGX 75CL	T		0,750	22,590	1	3	67,77	D
(9):NC220421426472/W200_V/01_Vins tranquilles avec IG_AOP/24_1R998S										
PRIX AU KG OU AU LITRE: 30,120										

\*\*\* CAVE Total: 67,77

BIO\* SIGNIFIE PRODUIT ALIMENTAIRE ISSU DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE. MCCF CERTIFIE PAR FR-BIO-10

Mention 'MSC' dans la désignation article= produit MSC certifié sous le n° MSC-C-57276

Mention 'ASC' dans la désignation article= produit ASC certifié sous le n° ASC-C-02489

Mention 'ECOC' dans la désignation article = produit certifié par ECOCERT

Nombre de colis :3 Poids total :0,000 KG Consigne :0 Total H.T. : 67,77

⑩ Total Volume effectif:	⑩ Total Volume d'A.P. :	Montant H.T.	Taux T. V. A.	Montant TVA	Montant TTC
T	2,250	67,77	D = 20,00%	13,55	81,32

67,77 13,55 81,32

⑬ Total à payer 81,32

Espèces EUR	88,50
Retour EUR	7,18-

TOTAL DE POINT(S) : 5430 (soit 54,30 EUR)  
 DONT 270 (soit 2,70 EUR) EXPIRE(NT) LE 01-01-2024

⑤ Moyen de transport :  véhicule de l'acheteur  véhicule du transporteur  autre  
 Immatriculation

Les palettes que vous emportez font l'objet d'une consignation par METRO, et ne vous confèrent aucun droit de propriété dessus.  
 Veuillez à rapporter ces palettes à METRO dès que possible afin que nous puissions vous restituer la consigne.  
 En l'absence de restitution desdites palettes, la consigne ne vous sera pas reversée.

FIN DE LA FACTURE